

Communiqué de presse

Paris le 03/10/2022

Le gouvernement prend à distance le contrôle des compteurs Linky

Craignant une pénurie d'électricité cet hiver et faisant fi des libertés individuelles, le gouvernement a pris discrètement le contrôle de l'électricité des particuliers, via les compteurs Linky sans en référer aux parlementaire.

Dans un [arrêté du 22 septembre](#), dont les dates d'autorisation s'étalent du 1^{er} octobre 2022 au 15 avril 2023 le gouvernement vient d'autoriser les distributeurs d'électricité à intervenir à distance sur les compteurs Linky.

Celui-ci leur donne la possibilité de désactiver le contact pilotable du compteur Linky permettant de faire par exemple fonctionner les appareils domestiques en régime heures creuses pendant la plage horaire 12h-14h.

Deux autres mesures offertes à Enedis sont à l'étude pour compléter cette mesure :

- celle de couper brutalement l'électricité par la transformatrice moyenne tension par quartier ou par zone géographique pendant 2 heures maximum et par roulement.

- celle de réduire les tensions électriques en fournissant 220 volts à la place des 230 volts nominaux théoriques.

Contacts presse

Jean-Louis Rémouit
jlremouit@gmail.com
06 18 40 22 00

Jean-Louis Butré
contact@environnementdurable.net
tel 06 80 99 38 08